

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Détails des fonds de dotations	Annexe

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Fondation franco-albertaine

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation franco-albertaine au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsable de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
18 août 2025



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

La Fondation Franco-Albertaine
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Dividendes	845 190 \$	510 056 \$
Dons reçus (Note 9)	34 836	17 489
Commandites (Note 10)	26 594	26 516
Subventions salariales	5 172	11 228
Entente administrative et autres	<u>-</u>	<u>23 000</u>
	<u>911 792 \$</u>	<u>588 289 \$</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	243 831 \$	249 440 \$
Frais de gestion	56 018	51 852
Papeterie et fournitures de bureau	14 211	13 035
Honoraires professionnels	12 813	15 036
Location de bureau (Note 10)	8 117	10 733
Déplacements et réunions	7 976	19 220
Francothon	5 555	7 786
Assurances	4 229	4 355
Services à contrat	3 633	18 990
Publicité et promotion	2 668	1 794
Assemblée générale annuelle	1 698	1 681
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>737</u>	<u>507</u>
	<u>361 486 \$</u>	<u>394 429 \$</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
AVANT AUTRES ITEMS	<u>550 306</u>	<u>193 860</u>
AUTRES ITEMS		
Variation de juste valeur des placements	382 454	422 625
Gains (Pertes) sur ventes de placements	<u>3 607</u>	<u>(51 858)</u>
	<u>386 061</u>	<u>370 767</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>936 367 \$</u></u>	<u><u>564 627 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations interne (Note 7)	Grevé d'affectations externe (Note 8) (Annexe)	Non-grevé d'affectations	Total <u>2025</u>	Total <u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	1 182 \$	1 525 151 \$	7 745 579 \$	- \$	9 271 912 \$	8 267 625 \$
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(737)	-	897 958	39 146	936 367	564 627
Investi en immobilisations corporelles	2 550			(2 550)	-	
Affectation d'origine interne (Note 7)	-	-	-	-	-	-
Dons reçus	-	-	712 972	-	712 972	630 344
Distributions de fonds (Note 7)	-	50 751	(14 155)	(36 596)	-	-
Distributions aux bénéficiaires	-	-	(408 786)	-	(408 786)	(180 684)
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>2 995 \$</u></u>	<u><u>1 575 902 \$</u></u>	<u><u>8 933 568 \$</u></u>	<u><u>(0) \$</u></u>	<u><u>10 512 465 \$</u></u>	<u><u>9 281 912 \$</u></u>

La Fondation Franco-Albertaine
État de la situation financière
au 30 juin 2025

ACTIF

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	65 180 \$	101 405 \$
Créances	-	3 387
Taxes de produits et services à recevoir	2 570	2 766
Frais payés d'avance	6 710	4 047
TOTAL ACTIF À COURT TERME	<u>74 460</u>	<u>111 605</u>
PLACEMENTS (Note 4)	10 544 771	9 261 560
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>2 995</u>	<u>1 182</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>10 622 226 \$</u>	<u>9 374 347 \$</u>

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	26 405 \$	29 545 \$
Revenus reportés	2 521	-
Fonds sous gestion (Note 6)	<u>80 835</u>	<u>72 890</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>109 761</u>	<u>102 435</u>

ACTIF NET

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 995	1 182
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (Note 7)	1 575 902	1 525 151
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS EXTERNES (Note 8)	8 933 568	7 745 579
ACTIF NET (DÉFICITAIRE) NON-GREVÉ D'AFFECTATIONS	<u>(0)</u>	<u>-</u>
	<u>10 512 465</u>	<u>9 271 912</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>10 622 226 \$</u>	<u>9 374 347 \$</u>

Approuvé par les Administrateurs(trices):

Bob Baird

Bob Baird (Aug 21, 2025 18:44:59 MDT)

Administrateur(trice)

Étienne Vézina

Étienne Vézina (Aug 21, 2025 12:09:42 MDT)

Administrateur(trice)

La Fondation Franco-Albertaine
État du flux de trésorerie
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	936 367 \$	564 627 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	737	507
Variation de juste valeur des placements	(382 454)	(422 625)
Dividendes réinvestis	(63)	(49)
Gains (Perte) sur vente de placements	<u>(3 607)</u>	<u>51 858</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	<u>550 980</u>	<u>194 318</u>
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	3 387	(2 462)
Taxes de produits et services à recevoir	196	(927)
Frais payés d'avance	(2 663)	187
Comptes fournisseurs	(3 140)	6 048
Revenu reportés	2 521	(20 000)
Fonds sous gestions (Note 6)	<u>7 945</u>	<u>(306 128)</u>
	<u>8 246</u>	<u>(323 282)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS		
Dons reçus (Note 9)	712 972	620 344
Distributions des fonds de dotations	<u>(408 786)</u>	<u>(180 684)</u>
	<u>304 186</u>	<u>439 660</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Achats de placements	(1 484 071)	(905 519)
Ventes de placements	586 984	649 895
Achats d'immobilisations	<u>(2 550)</u>	<u>-</u>
	<u>(899 637)</u>	<u>(255 624)</u>
 AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(36 225)	55 072
 ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>101 405</u>	<u>46 333</u>
 ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>65 180 \$</u></u>	<u><u>101 405 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation est incorporée sous la Loi des sociétés de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et d'administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel et social de la francophonie albertaine.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de La Fondation ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés à titre des produits et des charges telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits à l'état des résultats au moment ils sont reçus. Les dons reçus désignés à un fonds de dotations sont comptabilisés directement dans le fonds de dotation qui s'applique à l'actif net moins les frais de transaction encourus.

Les commandites, ententes administratives, loyers et autres sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, ou au moment de l'évènement.

Les intérêts, les dividendes, les gains et les pertes sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les variations de juste valeur des placements cotés sur un marché actif sont comptabilisées à l'état des résultats.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les créances et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et le passif relatif aux fonds sous gestion.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les fonds mutuels.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Dépréciation

- e) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique

30% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour La Fondation, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider La Fondation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que ces biens sont utilisés dans la cour normale des activités de La Fondation.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

Comptabilité par fonds

- h) La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les contributions. Les fonds sont comptabilisés sous l'actif grevé d'affectation externe. Les fonds affectés sont segmentés de la façon suivante:

FONDS DE BOURSES

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de bourses. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de bourses afin d'aider des étudiants à réaliser leurs objectifs académiques. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

FONDS D'APPUI À LA FRANCOPHONIE

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds d'appui à la francophonie. Ces fonds travaillent en collaboration pour adresser les besoins évolutifs et changeants de la francophonie et les enjeux majeurs auxquels elle fait face telle que déterminée par le conseil d'administration.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de développement pour La Fondation. Ces fonds permettent d'assurer la capacité de la Fondation de développer la philanthropie à long terme en Alberta.

FONDS DÉSIGNÉS

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds désigné. Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisances qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds orienté par le donateur. Le donateur indique annuellement à La Fondation franco-albertaine le nom des organismes ou des secteurs qui bénéficieront des revenus de son fonds. Le donateur peut faire la recommandation lui-même, ou nommer un proche pour s'en occuper à sa place.

FONDS TERRITORIAUX

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds sectoriel ou territorial. Le donateur choisit un territoire désigné. La Fondation remettra les revenus en respectant ces critères.

FONDS PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds programmes de subventions. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de subventions afin d'aider des causes spécifiques telles l'aide à la jeunesse, l'aide en santé mentale ainsi que l'aide aux femmes. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

Le risque de crédit découle de deux sources: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans de grandes institutions financières de bonne réputation afin de limiter l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit découlant du fait que des contreparties ne règlent pas leurs créances n'est pas jugé significatif.

Risque de taux d'intérêt :

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds mutuels. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

Risque de marché :

La Fondation est exposée au risque de marché étant donné que les placements dans des titres cotés sont soumis aux variations des cours du marché. Les cours peuvent aussi être affectés par les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change.

Autres risques de prix :

Autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou à son émetteur, ou des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses placements en actions cotées en bourse.

4. PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Valeur marchande:		
Fonds mutuels	\$ 10,544,618	\$ 9,261,368
Parts sociales - Servus Credit Union	<u>153</u>	<u>192</u>
	<u>10,544,771</u>	<u>9,261,560</u>
Coût d'acquisition		
Fonds mutuels	10,530,737	9,629,941
Parts sociales - Servus Credit Union	<u>153</u>	<u>192</u>
	<u>10,530,890</u>	<u>9,630,133</u>
Excédent de la valeur marchande	\$ <u>13,881</u>	\$ <u>(368,573)</u>

Un montant de 8 933 568 \$ (7 745 579 \$ - 2024) des placements est affecté à l'actif net grevé d'affectation externe, 1 516 487 \$ (1 442 900 \$ - 2024) est affecté à l'actif net grevé d'affectation interne et un montant de 80 835 \$ (72 890\$ - 2024) des placements est affecté aux fonds sous gestion.

Le taux de rendement des placements pour l'année courante est de 13,40 % (10,68 % - 2024).

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2025</u>	<u>2024</u>
Matériel informatique	\$ <u>11,949</u>	\$ <u>8,954</u>	\$ <u>2,995</u>	\$ <u>1,182</u>

6. FONDS SOUS GESTION

La Fondation est prête à former des alliances avec des groupes francophones régionaux et provinciaux qui possèdent des fonds de dotation. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent auprès de La Fondation. La politique établie par La Fondation impose des limites sur les montants investis par les groupes intéressés, sur les groupes avec lesquels La Fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent un rendement sur investissement basé sur le taux de rendement effectué par le portefeuille au prorata de l'investissement moins un taux administratif imposé par La Fondation de 2,5 % (2,5 % - 2024). Le taux de rendement est appliqué sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts au cours de l'année multipliée par la moyenne de jours que ces ajouts ont été présents dans le fonds durant l'année.

7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Les créateurs de certains fonds ont accepté de distribuer des montants totalisant 14 155 \$ (18 345 \$ - 2024) au fonds de développement de La Fondation que le conseil d'administration a réaffecté à l'actif net non grevé d'affectation. Finalement, le conseil d'administration a affecté le surplus non affectée de l'exercice pour 36 596 \$ (perte non affectée de 42 553 \$ - 2024) au fonds de création de La Fondation.

8. FONDS DE DOTATION

Les fonds de dotation reçoivent une allocation du rendement (rendement négatif) sur leur investissement au prorata de leur investissement moins un taux administratif de 1,75 % ou un minimum de 100 \$. L'allocation du rendement (rendement négatif) sur investissement est basée sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts basés sur la moyenne de jours durant l'année que les ajouts ont été présents dans le fonds multiplié par le taux de rendement (rendement négatif) moins les frais administratifs. La liste et détail des fonds se trouve en annexe des états financiers.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

9. DONS REÇUS

La Fondation reçoit deux types de dons: dons non-grevés d'affectations externe (dons généraux) et dons grevés d'affectations externe. Les dons généraux sont comptabilisés à l'état des résultats puisque La Fondation peut en disposer à sa guise alors que les dons grevés d'affectations externe sont désignés à des fonds de dotation spécifiques et sont comptabilisés directement à l'actif net. Voir annexe Détails des fonds de dotations pour plus d'information. Le total des dons se détaille comme suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Dons généraux (résultats)	34,836	17,489
Dons aux fonds de dotation (annexe)	<u>712,972</u>	<u>620,344</u>
Total des dons reçus	<u>\$ 747,808</u>	<u>\$ 637,833</u>

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

La Fondation a conclu une entente de visibilité non monétaire avec le Conseil de Développement Économique de l'Alberta (CDÉA). En vertu de cette entente, la Fondation s'engage à offrir de la visibilité au CDÉA en échange de la location d'espaces de bureau échéant en décembre 2024. Cette entente, a été évaluée sur la base de la juste valeur des loyers annuels reçus. La charge location de bureau aux résultats inclut un montant non monétaire de 5 400 \$.

11. OBLIGATIONS CONTRACTUEL

Le 16 décembre 2024, la Fondation a conclu un contrat de location d'exploitation pour des locaux commerciaux. Le contrat est d'une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027. Les paiements minimum requis au cours de trois prochains exercices se détaillent comme suit et inclus une estimation pour les frais d'opération et les impôts fonciers :

2026	\$ 5,363
2027	5,363
2028	<u>2,682</u>
	<u>\$ 13,408</u>

12. CONFORMITÉ À LOI ET AUX RÈGLEMENTS SUR LES LEVÉES DE FONDS DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

La Fondation a versé une rémunération au montant de 93,739 \$ (2024 - 94 962 \$) aux employés dont la tâche principale est d'organiser des levées de fonds. De plus, La Fondation a engagé des dépenses totalisant 13 530\$ (2024 - 35 336 \$) pour l'organisation de levées de fonds. La Fondation n'a versé aucune rémunération à de tierces parties pour des levées de fonds au cours de l'exercice.

LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2025

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée de l'exercice considéré.

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2025

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
FONDS DE BOURSES						
25e Maurice-Lavallée	21,214	-	-	(750)	2,384	22,848
ACFA RLP/École Héritage	62,113	713	-	(3,000)	6,941	66,767
André-Boudreau	58,107	200	-	(2,500)	6,492	62,299
Anna-Corteau-et-Louis-Aimé-Arès	68,050	5,000	-	-	8,223	81,273
Armand-et-Madeleine-Mercier	89,602	1,278	-	(3,750)	10,093	97,223
Bourse de l'école Claudette-et-Denis-Tardif	-	10,000	-	-	705	10,705
Bourse étudiante France-Edmonton	22,659	-	-	(500)	2,582	24,741
Carole-Fréchette	63,312	250	-	(2,700)	7,078	67,940
Claudette-et-Denis-Tardif	80,235	-	-	-	9,347	89,582
École de la Rose sauvage	50,273	1,492	-	(1,500)	5,788	56,053
École Michaëlle-Jean	35,411	1,320	-	-	4,203	40,934
EFE - collégial	119,639	241	-	-	13,954	133,834
Éric-Préville	89,009	3,291	-	(3,750)	10,167	98,717
Famille Le Blanc-Cholette	98,571	2,044	-	(4,000)	11,163	107,778
Famille M.-et-D.-Magnan	156,387	1,929	-	(5,500)	17,698	170,514
Famille Moreau	20,970	243	-	(750)	2,373	22,836
Finissants École Sainte-M.-Bourgeois	57,871	-	-	(750)	6,655	63,776
Germaine-et-Michel-Lehodey	101,490	7,108	-	(2,650)	11,969	117,917
Hélène-et-Léon-Lavoie	50,317	885	-	(2,000)	5,693	54,895
Huguette-et-Georges-Vincent	86,695	4,922	-	(3,250)	10,026	98,393
J.Richard-et-D.-Ulliac-Merta	225,550	144	-	(10,000)	25,121	240,815
Jeanne-et-Maurice-Lavallée	56,700	501	-	(1,500)	6,466	62,167
Jeannine-R-et-Emile-Amyotte	57,517	-	-	(2,250)	6,439	61,706
Lionel-T.-Rémillard	16,461	-	-	(500)	1,860	17,821
Logan-Jet-Purtell	36,666	17,000	-	-	5,471	59,137
Louise & André Piquette	56,176	34	-	(3,850)	6,098	58,458
Marie-Claire-et-René-Champagne	50,252	4,314	-	(1,250)	5,763	59,079
Marie-Rose-et-Laurent-Goudreau	80,215	596	-	(1,750)	9,183	88,244
Priscille-et-James-Brown	83,324	10,000	-	(2,500)	10,083	100,907
Sœurs Sainte-Croix J.-Couillard	58,346	-	-	(2,750)	6,477	62,073
Via Musica	58,901	1,303	-	(2,575)	6,651	64,280
Yvette-Lebeuf-et-Marcel-Vincent	24,413	-	-	(750)	2,757	26,420
	2,136,446	74,808	-	(67,025)	245,903	2,390,132
FONDS D'APPUI À LA FRANCOPHONIE						
Appui à la francophonie	323,921	94,877	-	(16,916)	42,337	444,219
Colleen-et-Vital-Ouellette	85,267	10,192	-	(4,263)	10,159	101,355
Fernande-et-Ghislain Frab	41,508	4,720	-	(2,075)	4,931	49,084
Gilbert-Parent	10,068	-	-	-	1,173	11,241
Reed-Gauthier	36,853	-	-	(6,856)	3,495	33,492
Sophie-Lalancette-Girard	44,984	100	-	(2,249)	4,986	47,821
Yvette-et-Mathias-Tellier	24,763	-	-	(1,238)	2,741	26,266
	567,364	109,889	-	(33,597)	69,822	713,478
FONDS DE DÉVELOPPEMENT						
Alice-et-Paul-Dumaine	41,203	96	(2,060)	-	4,567	43,806
Claire-Dallaire	-	50,000	-	-	3,303	53,303
Famille Gisèle-Rheault	65,089	1,048	(3,254)	-	7,276	70,159
Juliette-Richard pour la francophonie	53,559	10,000	(2,677)	-	6,627	67,509
Marie-Racicot-et-Robert-Baird	22,009	10,000	(1,100)	-	2,698	33,607
Mario-Raymond	11,332	-	(566)	-	1,254	12,020
Richard-Doucette	11,911	-	(595)	-	1,318	12,634
	205,103	71,144	(10,252)	-	27,043	293,038
FONDS DÉSIGNÉS						
Abbé Raymond-Sévigny	73,377	1,569	-	(3,668)	8,229	79,507
ACFA de Calgary	22,017	243	-	-	2,583	24,843
Aide à la fertilité	16,338	-	-	(2,348)	1,630	15,620
AJEFA	82,439	6,890	-	(4,121)	9,458	94,666
Alliance française de Calgary	10,171	-	-	-	1,185	11,356
Anna-Marie-Brideau/École La Prairie	28,730	-	-	(1,436)	3,180	30,474
Bergeron-Gagnon	208,491	628	-	(10,424)	23,134	221,829

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2025

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
Campus Saint-Jean	43,215	1,353	-	-	5,127	49,695
École Notre-Dame des Monts	53,857	100	-	(2,692)	5,968	57,233
École Notre-Dame de la Paix	75,665	237	-	(3,783)	8,392	80,511
École Ste-Marguerite-Bourgeoys	132,857	2,537	-	(6,642)	14,883	143,635
Centre de développement musical	16,927	649	-	-	2,016	19,592
Club Marie-Anne-Gaboury GPF	124,274	40,055	-	(6,213)	16,043	174,159
Club-Marie-Anne-Gaboury	176,390	500	-	(8,819)	19,551	187,622
Comité FrancoQueer de l'Ouest	5,562	1,293	-	-	734	7,589
Davignon-Desrochers	45,686	4,292	-	(2,284)	5,292	52,986
École Claudette-et-Denis-Tardif	63,646	4,832	-	(3,182)	7,390	72,686
École des Quatre-vents	10,958	366	-	(547)	1,237	12,014
École Francophone d'Airdrie	20,668	1,422	-	(1,033)	2,391	23,448
École Héritage/Construction identitaire	34,618	1,237	-	(1,730)	3,905	38,030
École Notre-Dame des vallées	16,464	212	-	(1,553)	1,753	16,876
École Nouvelle Frontière	2,960	-	-	-	297	3,257
École Père-Lacombe	17,893	144	-	(894)	1,990	19,133
École publique Gabrielle-Roy	35,903	5,320	-	(1,795)	4,247	43,675
École Sainte-Jeanne-d'Arc	137,529	6,219	-	(6,876)	15,590	152,462
FAFA	104,775	762	-	(12,930)	10,756	103,363
Famille Klassen-Despins	34,465	805	-	(1,723)	3,874	37,421
Famille Rijavec/FAFA	88,177	500	-	(10,934)	9,034	86,777
Famille Rijavec/musique et chant	40,641	616	-	(2,575)	4,472	43,154
Fédération du sport francophone	22,814	299	-	-	2,676	25,789
Femmes francophones de l'Alberta	14,884	265	-	-	1,752	16,901
Fête franco-albertaine	48,182	1,155	-	(9,141)	4,627	44,823
Fondation Fernando-Girard	156,380	15,540	-	(13,819)	17,576	175,677
Francophonie Albertaine Plurielle FRAP	5,888	396	-	-	718	7,002
Francophonie Canmore-Banff	4,120	419	-	-	485	5,024
Francophonie de St-Paul	23,298	-	-	(2,231)	2,454	23,521
Francophonie/Lethbridge	106,653	700	-	(16,912)	10,505	100,946
Georges-A.-Arès	71,546	5,096	-	(2,600)	8,389	82,431
Henri-Lemire	36,395	3,162	-	(1,000)	4,276	42,833
Héritage de Legal Legacy	50,770	12,591	-	(7,302)	5,791	61,850
Institut Guy-Lacombe de la Famille	27,539	250	-	-	3,227	31,016
Jeannine-de-Moissac	28,221	343	-	(4,223)	2,819	27,160
Le Franco	35,034	-	-	(1,751)	3,878	37,161
Legion d'Honneur	17,675	481	-	-	2,094	20,250
Lena-et-Albin Plamondon	11,634	193	-	(581)	1,301	12,547
Les patenteuses artistiques	4,048	883	-	-	513	5,444
Les portes rouges	11,382	-	-	-	1,326	12,708
Liliane-Coutu-Maisonnette	96,909	1,770	-	(13,620)	9,823	94,882
Lise-Belliveau-et-Jacques-Moquin	10,395	-	-	-	1,211	11,606
Lucie-Lavoie	16,877	529	-	-	2,005	19,411
Manoirs Saint-Joachim et Saint-Thomas	38,306	2,034	-	(5,586)	3,925	38,679
Pastorale pour les aînés	21,429	-	-	(1,071)	2,371	22,729
Présidents du CSCE	37,324	193	-	(1,866)	4,144	39,795
RAFA/Arts et culture	30,784	481	-	-	3,618	34,883
Réseau Santé Albertain	18,490	220	-	(700)	2,089	20,099
Robert-Lavoie	43,522	1,925	-	(2,176)	4,948	48,219
Sève-de-vie	3,433	-	-	-	360	3,793
Sommet/Nadia-Ouellette	33,571	1,000	-	(1,678)	3,789	36,682
Thérèse-Dallaire	42,663	826	-	(2,133)	4,766	46,122
Venence-et-Andrée-Coté/CDÉA	257,843	193	-	(12,892)	28,549	273,693
Yolande-Proulx/L'UniThéâtre	107,272	3,337	-	(5,363)	12,062	117,308
	3,159,974	137,062	-	(204,847)	352,408	3,444,597
FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR						
Adèle-et-Paul-Amyotte	16,081	24	-	-	1,875	17,980
Amelia-et-Beatrice-Bédard	29,582	-	-	(5,586)	2,796	26,792
Anouk-Villemare	-	11,000	-	-	678	11,678
B.-Champagne-et-H.-Breault	38,110	3,472	-	(6,367)	3,758	38,973
Boone-Couture/Santé/Calgary	38,388	963	(1,919)	-	4,319	41,751

La Fondation Franco-Albertaine
Détails des fonds de dotations
30 juin 2025

Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
79,892	1,992	-	-	9,428	91,312
6,123	1,654	-	-	827	8,604
24,337	193	-	(1,216)	2,707	26,021
11,061	15,000	-	(1,384)	2,090	26,767
50,705	-	-	(4,785)	5,350	51,270
26,947	-	-	(2,581)	2,839	27,205
59,332	11,992	-	-	7,712	79,036
-	56,137	-	(675)	3,935	59,397
16,867	10,584	-	-	2,519	29,970
15,337	-	-	(2,975)	1,440	13,802
13,638	48	-	(681)	1,513	14,518
10,398	-	-	-	1,211	11,609
16,815	2,000	-	(2,101)	1,855	18,569
14,362	1,000	-	-	1,739	17,101
13,340	289	-	(1,561)	1,393	13,461
14,104	500	-	(1,820)	1,466	14,250
495,419	116,848	- 1,919	- 31,732	61,450	640,066

FONDS TERRITORIAUX

Communautaire Saint-Isidore	251,211	15,041	-	(12,560)	28,792	282,484
Évangéline-Saint-Jean	69,237	532	-	(2,700)	7,789	74,858
Famille Vincent/Bonnyville	141,941	1,000	-	(7,097)	15,769	151,613
Francophonie de Calgary	20,700	96	(1,035)	-	2,299	22,060
Francophonie de Centralta	66,207	-	-	(1,000)	7,597	72,804
Francophonie de Edmonton	18,983	-	(949)	-	2,101	20,135
Francophonie de Plamondon	12,998	-	-	-	1,514	14,512
Francophonie de Wood Buffalo	129,604	96	-	(24,028)	12,306	117,978
	710,881	16,765	(1,984)	(47,385)	78,167	756,444

FONDS PROGRAMME DE SUBVENTION

ORDRE PROGRAMME DE SUBVENTION						
Albertain pour la jeunesse	103,450	-	-	(10,000)	10,887	104,337
Carole-Roy	34,448	1,013	-	-	4,085	39,546
Claire-Dallaire	363	150,000	-	-	8,708	159,071
Francophonie jeunesse de l'Alberta	72,206	15,383	-	(3,500)	8,962	93,051
Histoire de la francophonie albertaine	-	10,000	-	-	846	10,846
Laurier-Préville en santé mentale	60,138	5,784	-	(1,954)	7,172	71,140
Lise-Déchène pour les femmes	56,670	2,074	-	(1,850)	6,496	63,390
Cécile-et-Pierre-Bergeron pour la jeunesse	73,857	498	-	(3,500)	8,220	79,075
Shawna-Lindberg-et-Paul-Blais pour la santé mentale	36,081	341	-	(1,546)	4,046	38,922
Suzanne-Corneau-et-Antoinette-Vani-Mistrzak	33,179	1,363	-	(1,850)	3,743	36,435
	470,392	186,456	-	(24,200)	63,165	695,813
	7,745,579	712,972	-	14,155	408,786	897,958
			-			8,933,569